Novembre 2026 / **no 96**

COMMune info

Journal d'information de la Commune de Blonay – Saint-Légier



ERIKA HESS OPEN
Fin des éditions aux Pléiades
04

BUDGET 2027
Prudence de mise
06

LOI SUR L'ÉNERGIE
Ce qui change en 2027
08

BOIS DE FEU
Nouveaux prix de rachat
09

PLÉIADES
Ski de fond, quelle histoire
24

LA CABANE DE Wiki
POUR LE BIEN-ÊTRE DE VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE
MDA CRÉATION Sàrl
SWISS
BOIS SUISSE
Demandez du Bois Suisse
Cabanes • Couchages • Nourritures • Accessoires



Découvrez tous nos produits en ligne
Scannez pour le shop
info@la-cabane-de-wiki.ch
shop.la-cabane-de-wiki.ch

Riviera Carburant Lavage SA
Pour mieux vous servir !...
Producteur d'énergie verte
STATION - SERVICE CENTRE DE LAVAGE 7/7
Carburant - Lavage - Lift - Tunnel - Aspirateur
PASS Cash Postcard MasterCard Maestro VISA VISA ELECTRON V PAY
0800 10 10 95
www.rclsa.ch - contact@rclsa.ch
Chemin de la Veyre d'en Haut A13 - 1806 St-Légier

Noël Ensemble
Soirée Contes
INVITATION
Il était une fois à Blonay avec Marie Ray

13 décembre 2026
17:00 · Ruelle de Borjaux 5 · Blonay
Une veillée chaleureuse pour petits et grands. Deux contes racontés par Marie Ray à savourer avec vin chaud et biscuits.
la-croisee.net

Emil Frey St-Légier
Pour tous les goûts et tous les budgets.
Soyez les bienvenus.
Marques Emil Frey St-Légier
Kia, Mitsubishi, Subaru, Suzuki, Toyota
Service: DFSK



Vevey - Blonay - Les Pléiades
DÈS CHF 33.- DÈS 12 ANS
Chemin des lanternes
Baladez-vous à travers les forêts et les chemins des Pléiades à la lueur des lanternes !
Les samedis soir du 9 janvier au 27 février 2027
Des raquettes et des bâtons sont mis à votre disposition sur place. Fondue ou röstis au restaurant après la balade.
30% DE RÉDUCTION sur le billet A/R Vevey – Blonay – Les Pléiades en réservant ici !
INFOS ET ACHAT
mob.ch/lanternes
WEBSHOP
MOB
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER MONTREUX OBERLAND BERNOIS
mob.ch

FUSION TRAITEUR
et si on organisait une petite fête ?
www.fusion-traiteur.ch


« Les pierres portent la mémoire de la Terre et deviennent les témoins de nos histoires. »
Ciel et Pierres
L'ATELIER BOUTIQUE
BIJOUX & MINÉRAUX
Route Hauteville 2
St - Légier
079 724 23 10
Insta: entre _ciel_et_pierres

COMMUNE DE
Blonay – Saint-Légier

En savoir plus
blonay-saint-legier.ch

Suivez-nous



IMPRESSUM

Éditeurs
Commune de Blonay – Saint-Légier
en collaboration avec les groupements des commerçants et artisans de Blonay et de St-Légier.
gcab.ch, gcas.ch

Rédaction et supervision
Marlène Nerini, mncommunication.ch

Ont collaboré à ce numéro
Sandra Culand, Laurent de Senarclens, Julien Richard

Graphisme et mise en page
NectarDesign, St-Légier-La Chiésaz, nectardesign.ch

Impression
Imprimerie Mury, Blonay, mury.ch

Photo de couverture
Sandra Culand

Tirage
6'000 ex.

Publicité
pub@comm-une-info.ch

imprimé en suisse
papier FSC

ÉDITORIAL









La liberté en héritage

Dame Nature et Sieur Patrimoine ont deux enfants : Progrès et Novatrice. Une famille singulière, un peu turbulente, qui ressemble étrangement à notre Commune : des ressources, une histoire et l'envie d'inventer demain.

Dans mon précédent éditorial, j'évoquais ces racines qui nous donnent des ailes. Mais quel héritage laisserons-nous à celles et ceux qui prendront leur envol après nous ?

La récente réception de nos jeunes citoyennes et citoyens nous a rappelé combien notre jeunesse est porteuse d'énergie, d'idées et de promesses pour l'avenir. Curiosité, passion, travail, rencontres et persévérance : autant de qualités qui permettent de transformer les rêves en projets, puis les projets en réalités. Encore faut-il lui laisser la liberté de les réaliser !

Cette liberté se prépare aujourd'hui.

Préparer l'avenir, c'est aussi gérer nos ressources avec discernement : privilégier les productions locales, économiser l'énergie et concevoir des bâtiments confortables en toute saison.

C'est également prendre soin des infrastructures héritées du passé pour préserver notre qualité de vie de demain. Des chantiers contraignants, certes, mais indispensables au bien-être des générations futures.

Quant à Progrès et Novatrice, ils ne manquent pas d'ouvrage ! Entre les nouvelles mobilités, le trafic de transit qui traverse nos villages, ainsi que l'avenir des Pléiades, où les passionnés de glisse perpétuent un formidable savoir-faire, les défis ne manquent pas.

Mais l'avenir se prépare aussi avec des finances solides. Notre responsabilité ne se limite pas à équilibrer les chiffres d'une année : elle consiste, aussi, à investir avec discernement, préserver les prestations essentielles et conserver notre liberté d'action, sans reporter inconsidérément les charges sur nos enfants.

En effet, le plus bel héritage n'est pas uniquement ce que nous transmettons, mais également la liberté que nous laissons aux générations futures d'inventer leur propre avenir.

Et tandis que Noël approche, marchés, lotos, sapins et festivités nous rappellent une autre richesse : le bonheur de nous retrouver et de faire vivre nos villages.

À toutes et à tous, et au nom de l'ensemble de mes collègues de la Municipalité, je vous souhaite une excellente lecture, de merveilleuses fêtes et une heureuse année 2027 !

Stéphane Krebs,
Syndic

SKI ALPIN

Le Raiffeisen Erika Hess Open n'aura plus lieu aux Pléiades

Après plus d'une vingtaine d'années de compétition, le comité d'organisation a pris la décision de ne pas renouveler le concours, qui avait normalement lieu tous les ans aux Pléiades en février. Les explications de sa marraine, la sextuple championne du monde Erika Hess.

capelapictures.net



Erika Hess et Adolf Ogi encadrent les champions lors de la remise des prix.



Jacques Reymond en pleine interview.



Erika Hess, tout d'abord pourquoi cette décision ?
C'est une décision qui repose en particulier sur les conditions d'enneigement de ces dernières années. J'ai toujours été très attentive à la sécurité des participantes et participants. C'est quelque chose d'important à mes yeux et je ne voulais pas qu'il puisse y avoir de problèmes. Il y avait aussi les difficultés à organiser et à planifier les éditions au fur et à mesure des années, compte tenu des incertitudes liées à la neige. Trois d'entre elles ont dû être annulées en raison du temps.

Votre regard sur cette course au moment de tourner la page ?
Je suis très heureuse d'avoir pu transmettre ma passion pour le ski ici aux Pléiades. Il n'y a pas beaucoup de courses qui sont mises sur pied pour les tout-petits. Voir le plaisir et le sourire des enfants lorsqu'ils passent entre les portes, cela a toujours été quelque chose de magnifique pour moi. Il y a aussi tous les bons moments passés avec le comité d'organisation. Le débriefing avait toujours lieu autour de la table de ma maison, avec un vacherin chaud. Grâce à notre course, on a pu partager notre amour du ski, en toute convivialité et sans qu'il n'y ait eu d'accident. Le but est plus qu'atteint.

Justement, comment cette aventure a-t-elle commencé ?
Nous sommes arrivés en 1993 à St-Légier-La Chiésaz avec mon mari Jacques Reymond. À ce moment-là, on louait un chalet à La Fouly, au-dessus d'Orsières, en Valais. On plantait des piquets de slalom pour nos enfants et d'autres qui venaient passer leurs vacances. Nous avons fini par mettre sur pied une course pour contenter les parents aussi. C'est comme ça qu'est né le premier Erika Hess Open il y a près de trente ans à La Fouly. Comme la manifestation avait du succès, on a voulu l'organiser aussi aux Pléiades. On a approché les différents acteurs du domaine skiable. Tout le monde a tout de suite adhéré à l'idée. Pour lancer un projet comme celui-ci, il faut des gens derrière vous qui vous soutiennent. Il y a énormément de choses à penser. Cela a toujours été le cas des membres de notre comité. J'en profite d'ailleurs pour les remercier.

La 1ère mouture aux Pléiades a eu lieu en 2002, comment ont évolué les éditions ?
Le Raiffeisen Erika Hess Open a toujours été un slalom géant pour les enfants et leurs parents, mais lors des premières éditions, l'événement était organisé aux Pléiades en alternance avec les Rochers-de-Naye, avec lesquels on avait de très bons contacts. Entre-temps

est née aussi la course aux Diablerets, en février 2011. L'ambiance a toujours été très conviviale. On mettait sur pied plein d'animations autour de la course : des groupes de guggenmusik, des ateliers maquillage pour les enfants, des sonneurs de cloche. Pour le 10e anniversaire, on a même installé un jacuzzi à côté de la buvette. Toutes les personnes qui avaient pris leurs costumes de bain pouvaient en profiter. J'ai aussi mon fan's club qui est venu, avec les cloches de vaches. On a logé ensuite au chalet des Pives avec eux. Ce sont de magnifiques souvenirs.

Grâce à vous, la manifestation a attiré aux Pléiades bon nombre de stars ?

C'est vrai que qu'on a eu la chance de recevoir aux Pléiades pas mal de sportifs qui nous ont suivis comme Lise-Marie Morerod, Jacob Hlasek, Silvano Meli, Jean-Pierre Fournier, entraîneur de l'équipe de Suisse, la joueuse de tennis Manuela Maleeva-Fragnière. Beaucoup d'entre eux venaient faire le slalom pour s'amuser. Il y avait aussi des personnalités politiques de la région et même des milieux culturels, comme Jean-Luc Barbezat.



Jean-Luc Barbezat à droite sur la photo

Sans oublier l'ancien conseiller fédéral et président de la Confédération Adolf Ogi...

Adolf Ogi est un ami et il nous a fait l'honneur de venir en personne pour nous soutenir lors du 10e et du 20e anniversaire de la manifestation en 2012 et en 2022. Là encore, c'est un très bon souvenir. Au moment d'arrêter, je me dis que cette course est un beau bébé qui a bien grandi. On a bien rigolé, on a bien travaillé. On s'est beaucoup investi, on a donné beaucoup d'énergie, mais ça en valait le coup (sourire).





Les prochaines courses du Raiffeisen Erika Hess Open :

Si la course n'a plus lieu aux Pléiades, elle continue aux Diablerets et à La Fouly. Rendez-vous les :

- **10 février aux Diablerets**
- **6 mars à La Fouly**

Inscriptions et renseignements complémentaires sur :

erikahessopen.org

CARROSSERIE DU RONDPOINT S.A.
Z.I. Rio Gredon
1806 St-Légier
Jean-Luc EMCH
jle@carrosseriedurondpoint.ch
Tél. 021 943 40 63

ECOLE SUISSE DE SKI LES PLÉIADES
lespleiades.ch/essp
recherche
pour la saison 2026-27
monitrices / moniteurs
et
accompagnatrices / accompagnateurs
ESSSP | Ecole Suisse de Ski et de Snowbard
Les Pléiades
079 214 29 19
YVES GRÜNDISCH | DIRECTEUR

BUDGET 2027

Un déficit en diminution mais des finances toujours sous pression

La Municipalité présente un projet de budget 2027 affichant un déficit de près de CHF 3,9 millions, contre CHF 5,5 millions au budget 2026. Une amélioration qui constitue un signal positif, sans pour autant masquer les défis structurels auxquels la Commune doit faire face.

NectarDesign



Entre croissance démographique, évolution modérée des recettes fiscales et augmentation des besoins collectifs, la Municipalité entend conjuguer maîtrise des dépenses, qualité des prestations et préservation de sa capacité d'investissement.

Le budget 2027, établi selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2, prévoit des charges d'environ CHF 79,6 millions et des revenus de CHF 75,7 millions, pour un déficit de l'ordre de CHF 3,9 millions. À titre de comparaison, le budget 2026, établi selon l'ancien référentiel MCH1, présentait un déficit de CHF 5,5 millions. Cette comparaison doit toutefois tenir compte du changement de méthode comptable. Selon les données communales, le budget 2027 présenterait également un déficit de CHF 3,9 millions sous l'ancien référentiel MCH1. Il prévoit par ailleurs une marge d'autofinancement de près de CHF 1,7 million, qui demeure limitée au regard des besoins d'investissement de la Commune. La Municipalité accueille favorablement cette amélioration, tout en soulignant qu'un budget déficitaire ne saurait constituer une situation durablement satisfaisante.

Péréquation et recettes fiscales en hausse

L'un des principaux facteurs favorables réside dans l'évolution de la péréquation financière intercommunale. La contribution communale au fonds de péréquation horizontale diminue d'environ CHF 1,84 million par rapport au budget précédent. Parallèlement, les recettes fiscales sont attendues en hausse de CHF 1,55 million, notamment grâce à une progression de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et aux prévisions relatives aux successions et donations. Ces évolutions appellent toutefois à la prudence. La péréquation dépend de mécanismes externes, tandis que certaines recettes fiscales, en particulier celles issues des successions et donations, sont par nature fluctuantes et difficiles à anticiper. Une amélioration conjoncturelle des recettes ne doit donc pas être confondue avec un assainissement structurel des finances communales.

> Préserver la capacité de notre Commune à répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en conservant les moyens de relever les défis de demain

Une population croissante et des besoins qui évoluent

La situation financière doit également être replacée dans son contexte démographique et économique. Entre 2016 et fin 2025, la population de Blonay – Saint-Légier est passée de 11'246 à 12'597 habitants, soit 1'351 habitants supplémentaires (+12 %). Dans le même temps, la capacité contributive moyenne des contribuables a diminué d'environ 6 % depuis 2015. Cette évolution contrastée constitue un défi. Davantage d'habitants signifie des besoins supplémentaires en matière d'infrastructures, d'entretien, de mobilité, de sécurité, d'équipements et de prestations publiques, sans que les ressources fiscales progressent nécessairement dans les mêmes proportions. À ces facteurs s'ajoutent le renchérissement de certaines prestations, les charges liées aux obligations cantonales et intercommunales, ainsi que les exigences croissantes auxquelles doivent répondre les collectivités publiques.

Des choix pour préserver les prestations et préparer l'avenir
Malgré ces contraintes, le projet de budget 2027 maintient les moyens nécessaires au fonctionnement des services communaux et à l'accomplissement des missions publiques. Plusieurs évolutions illustrent les arbitrages auxquels la Municipalité doit procéder :

- L'entretien et les infrastructures : les charges du chapitre « Travaux » augmentent d'environ CHF 510'000.-, notamment sous l'effet des besoins liés à l'urbanisme, aux routes et aux équipements communaux.
- La cohésion sociale : le chapitre « Sécurité sociale » progresse d'environ CHF 793'000.-, témoignant du poids croissant des prestations et des participations dans ce domaine.
- La vie locale et le tourisme : le soutien aux activités associatives, culturelles et sportives est maintenu. Une étude stratégique consacrée au développement « quatre saisons » du site des Pléiades est également prévue.
- La gestion administrative : la transition vers MCH2, l'évolution des outils informatiques et les exigences de cybersécurité mobilisent des ressources, tout en ouvrant des perspectives d'amélioration de l'efficience.

Ces exemples montrent que la maîtrise budgétaire ne consiste pas simplement à réduire les dépenses. Elle implique de hiérarchiser les priorités, d'évaluer les besoins et de rechercher le meilleur équilibre entre coûts, utilité publique et qualité des prestations.

La Municipalité entend poursuivre une gestion fondée sur trois principes : lucidité, responsabilité et anticipation.

La volonté municipale : anticiper plutôt que subir
Pour la Municipalité, le budget 2027 constitue ainsi une étape dans une démarche financière qui devra s'inscrire dans la durée. Son intention est de renforcer progressivement la maîtrise des charges de fonctionnement, d'améliorer l'efficience de l'administration, de valoriser le patrimoine communal et d'intégrer systématiquement les coûts futurs d'exploitation et d'entretien dans les décisions d'investissement. Cette approche suppose également une planification financière pluriannuelle, des priorités clairement définies et une information transparente à l'attention du Conseil communal et de la population.

L'enjeu est de préserver une commune capable d'investir pour l'avenir, d'entretenir et de valoriser durablement ses infrastructures et son patrimoine, tout en garantissant des prestations publiques de qualité, sans compromettre son autonomie financière ni restreindre la liberté d'action des générations futures.



Faites-vous partie des personnes méritantes de la commune ?

La Municipalité vous convie aux traditionnels Mérites de Blonay – Saint-Légier. L'événement aura lieu le 26 mai 2027 prochain. Son objectif : mettre en lumière les exploits sportifs, les réussites culturelles et engagements exceptionnels de nos habitantes et habitants, ainsi que de nos sociétés locales. Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 31 janvier prochain. Renseignements complémentaires sur : blonay-saint-legier.ch/merites.

LEMAN STORES SA
STORES • MOUSTIQUAIRES • VOLETS
Installation • Réparation • Entretien
À St-Légier — intervention rapide dans toute la région
Entreprise locale à votre service depuis 1993
021 805 30 30
lemanstores.ch

ÉNERGIE

La nouvelle Loi vaudoise sur l'énergie entre en vigueur l'an prochain

Son but : permettre au canton de renforcer sa sécurité et son indépendance énergétiques. À la clé : des changements pour les propriétaires immobiliers. On fait le point. Secteur urbanisme et durabilité

On en parlait depuis plusieurs mois déjà. La nouvelle loi sur l'énergie entrera en vigueur dès le 1er janvier dans le canton de Vaud. Concrètement, cette dernière vise plusieurs objectifs : réduire la consommation d'énergie sur le territoire cantonal par l'assainissement des bâtiments énergivores notamment, développer les énergies renouvelables locales, diminuer la dépendance aux énergies fossiles et stabiliser les coûts sur le long terme.

Obligations à remplir

Pour les atteindre, la nouvelle directive fixe des obligations à remplir pour les propriétaires immobiliers qu'ils soient des particuliers, des communes ou des entreprises. Parmi elles :

- Les propriétaires des bâtiments **construits avant le 1er janvier 1986** devront faire établir, à leurs frais, un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) d'ici 2032, et le transmettre à l'administration cantonale. Sont exemptés les bâtiments au bénéfice d'un label de construction reconnu (Minergie par exemple).
- **Les bâtiments** dont l'étiquette énergétique pour la qualité de l'enveloppe du bâtiment sont **classés F ou G au CECB** et qui comportent une surface de plus de 750 m^2 doivent être assainis pour atteindre au minimum la classe D du CECB. Ceci, au plus tard d'ici 2037 pour la classe G et au plus tard d'ci 2042 pour la classe F.
- Les propriétaires des bâtiments **dont le chauffage fonctionne au mazout ou au gaz** doivent installer, lors de son prochain remplacement, un système alimenté par de l'énergie renouvelable (pompe à chaleur, chauffage à distance, bois, solaire). Ceci, d'ici 2042 si le chauffage a été installé avant 2020 et 2047 s'il a été installé après 2020.
- Lors de la **rénovation ou d'une surélévation de la toiture** de leurs bâtiments, les propriétaires ont l'obligation d'installer des panneaux solaires photovoltaïques lors de la planification des travaux.
- Lors de toute construction neuve ou de rénovation lourde, les propriétaires sont tenus de pré-équiper les places de parking pour accueillir des bornes de recharge électrique pour les **parkings collectifs avec trois logements ou plus**.

Subventions et dérogations

Des subventions sont prévues par le Canton pour soutenir les propriétaires immobiliers dans l'assainissement énergétique de leurs bâtiments et le développement des énergies renouvelables.
La loi prend également en compte les éventuelles difficultés financières des propriétaires et les contraintes techniques et patrimoniales du bâtiment. Des dérogations sont possibles si nécessaire.

Comment savoir si mon bâtiment est concerné ?

Il suffit de se rendre sur le site de l'État de Vaud **energie-vd.ch** ou de scanner le QR-Code ci-dessous. Vous y trouverez un questionnaire en ligne qui vous guidera étape par étape, selon que vous êtes une collectivité, un particulier ou une entreprise, et vous indiquera les obligations à mettre en place et les aides financières à disposition.

Des questions ?

Pour toutes questions, le secteur urbanisme et durabilité de la Commune se tient à votre disposition. Il vous suffit pour cela d'envoyer un mail à l'adresse : durabilite@bstl.ch. Une séance d'information sera prochainement mise sur pied laquelle permettra de répondre à l'ensemble des interrogations.

energie-vd.ch





ÉNERGIE

Un nouveau prix pour le bois énergie

Dès le 1er janvier, le prix de rachat du mètre cube de bois destiné aux chauffages à distance (CAD) sera augmenté de 10%. Fixé par le Groupement forestier de la Veveyse, ce tarif s'appliquera pour les collectivités publiques et les particuliers. Objectif : valoriser les parcelles boisées et augmenter la part de bois local destiné à la production de plaquettes de chauffage.

Groupement forestier de la Veveyse



Dès le début de l'année prochaine, les propriétaires de parcelles forestières auront la possibilité de vendre leur bois de chauffage à des prix plus avantageux. Les nouveaux tarifs proposés par le Groupement forestier de la Veveyse, uniquement pour le « bois énergie », seront les suivants : le prix de rachat des feuillus augmentera de 55 à 60 francs, alors que celui des résineux évoluera de 40 à 44 francs le mètre cube. « C'est un geste que le groupement concède pour valoriser le bois des parcelles tant privées que publiques, explique Maxime Roth, garde forestier responsable du groupement. Notre but est de contrebalancer les coûts liés aux travaux de coupe et d'inciter ainsi les propriétaires, et en particulier les privés, à entretenir davantage leurs parcelles ». Cette augmentation du prix d'achat du bois ne sera pas répercutée sur le prix de vente des plaquettes au Groupe E, actuel gestionnaire des chauffages à distance (CAD) de la Commune et distributeur d'énergie. Il s'agit véritablement d'une mesure de soutien pour le circuit court.

Du bois destiné aux chauffages à distance des communes

En plus d'assurer une gestion respectueuse des forêts, conformément la Loi fédérale sur les forêts (LFo) et de coordonner les activités des 7 communes membres, le Groupement forestier de la Veveyse assure l'approvisionnement en plaquettes forestières des systèmes de chauffage à distance des localités de Vevey, de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz. « Nous fournissons environ 25'000 m^3 de plaquettes pour ces chaudières. Cela équivaut à environ 10'000 m^3 de bois par année », détaille Maxime Roth. Actuellement, 50% de ce bois provient des parcelles situées à l'intérieur du groupement. L'autre moitié est issue de communes avoisinantes. Avec l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs dès le 1er janvier, le groupement espère accroître sa part de bois local d'environ 10% d'ici un à deux ans, soit près de 1'000 m^3.

Une expertise offerte aux propriétaires de forêts privées

D'aucuns l'ignorent, mais les prestations de bilan et de conseil proposées par les gardes forestiers du Groupement forestier de la Veveyse sont financées par l'Etat de Vaud. Cette expertise est offerte à tous les propriétaires privés de parcelles boisées de la Commune de Blonay – Saint-Légier. « Ces derniers peuvent prendre contact avec nous pour évaluer leur terrain, poursuit Maxime Roth. Nous apprécions l'accessibilité des lieux, la quantité de bois de coupe possible, les essences d'arbres… Si les propriétaires décident d'entreprendre des travaux, nous leur proposons des solutions d'accompagnement sur mesure. » Relevons encore que d'autres fonds peuvent être sollicités par les propriétaires lors de travaux forestiers. C'est le cas notamment lors de mesures de promotion de la biodiversité visant, par exemple, la préservation d'espèces rares ou la création d'îlots de senescence.

Infos complémentaires et contact sur :

forets-veveyse.ch

FIDUCIAIRE
Olivier VODOZ

Comptabilité - TVA - Salaires
Fiscalité - Succession

fiduciaire@ovodoz.com

Rte Industrielle 1
1806 St-Légier

T 021 944 97 18
F 021 944 97 19
N 079 455 27 24











VOIRIE

Les bonnes pratiques en cas de chutes de neige : rappel

Le service des espaces publics met tout en œuvre afin de déneiger les routes communales en priorisant les axes principaux.

Service des espaces publics



Selon l'art. 5 du règlement d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes, lors du déblaiement des routes, les communes ne sont pas tenues de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées et des riverains.

Pour rappel, les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route ou sur les trottoirs communaux, ni à y déverser celle des toits. Ils sont également tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons ou de blocs de neige menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

Pour le bien de chacun, nous vous prions de respecter ces consignes.



À vous les lectrices et les lecteurs du COMM'une info

Toute l'équipe du journal communal vous souhaite un joyeux Noël et de magnifiques fêtes de fin d'année !

Que l'année à venir soit remplie de joie, de santé et de bons moments passés en famille ou avec vos proches. Nous nous réjouissons de partager avec vous de nouvelles aventures au travers des pages de ce journal. Un grand merci également pour votre participation, votre soutien et vos retours, toujours bienveillants et appréciés.

Au plaisir de vous retrouver l'an prochain !
L'équipe du COMM'une info

hiDENT
Cabinet Dentaire
Le sourire est message universel
- Soins généraux pour enfants et adultes
- Hygiéniste
- Blanchiment et esthétique dentaire
- Implantologie et chirurgie orale
- Orthodontie



Rue de la Gare 1A
1807 Blonay
www.hident.ch
021 / 943 54 00
Dr Rita Oliveira
Diplôme fédéral



CÉDRIC BOVEY
079 436 01 06
cedric@duoimmobilier.ch

CLAUDIO MATURO
079 857 74 22
claudio@duoimmobilier.ch

www.duoimmobilier.ch
DUO Immobilier

GILBERT RICHOZ SA
MAÎTRISE FÉDÉRALE

RTE DE TERCIER 27
CASE POSTALE 189
1807 BLONAY

021 943 26 91
079 889 24 87
info@richoz-electricite.ch

ÉLECTRICITÉ TELECOM



ESTIMATION ET VENTE

Votre expert immobilier sur la Riviera



Et vous ?
Souhaitez-vous aussi vendre votre bien ?

Depuis plus de 30 ans, Riviera Properties conclut avec succès de nombreuses transactions sur la Riviera. Nous avons probablement déjà vendu un bien dans votre quartier et des acquéreurs sont toujours en recherche.
Évaluation gratuite et sans engagement.

MAÎTRISE FÉDÉRALE
Régisseur et Courtier en immeubles diplômé

michel@rivieraproperties.ch
021 925 20 70

Nouvelle adresse :
Route des Deux-Villages 9
1806 Saint-Légier

RIVIERA PROPERTIES
rivieraproperties.ch

LÉGISLATIF

Les décisions du Conseil communal

Lors de sa séance du 27 octobre dernier, le Conseil communal de Blonay — Saint-Légier :

- A accepté le préavis 32-2026 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2027
- A renvoyé au Bureau du Conseil le préavis 36-2026 concernant le traitement et indemnités 2026-2031 du Conseil communal
- A renvoyé à la Municipalité le préavis 38-2026 concernant la réalisation d'infrastructures pour le tir à l'arc et l'installation d'une citerne de récupération d'eaux pour un montant total de CHF 1'545'000.-. Ce dernier devra être retravaillé afin d'en réduire les coûts
- A retiré de l'ordre du jour le préavis 35-2026 concernant la participation de la Commune de Blonay – Saint-Légier aux travaux nécessaires à l'assainissement du revêtement anti-corrosion du Pont de Fenil pour un montant total de CHF 490'000.-. La Municipalité de Corsier-sur-Vevey a décidé de différer le traitement de ce préavis.

Il a également décidé de renvoyer à la Municipalité les objets politiques suivants :

- Postulat de Mme Marion Brunschwig (PLR) pour une sécurisation renforcée de la route des Epélévoz
- Postulat de M. Romain Belotti (UDC) concernant la pose de radars fixes afin de lutter contre les nuisances sonores et renforcer la sécurité routière, notamment la nuit, dans notre commune.
- Interpellation de M. Marc Châtelain (PLR) : « Blonay – Saint-Légier, les visiteurs sont-ils tous les bienvenus ? ».

Toutes les décisions peuvent être consultées sur le site de la Commune à l'adresse :

blonay-saint-legier.ch/decisions-du-conseil

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Mardi	**1er**	**décembre**	**2026**	**20h**
Mardi	**8**	**décembre**	**2026**	**18h**
Mardi	**26**	**janvier**	**2027**	**20h**
Mardi	**23**	**février**	**2027**	**20h**

Ouvertes au public, les séances ont lieu à Blonay, à la Grande salle de l'Ancien Stand.



GRISONI
CARRELAGES VEVEY
MAÎTRISES FÉDÉRALES
Case postale 475 – 1800 Vevey
021 922 89 39
carrelages@grisonicarrelages.ch
La Veyre d'en Haut B12 – 1806 St-Légier



VOTATIONS

Les missions de l'Office de la population lors de chaque scrutin

Les citoyennes et citoyens de Blonay — Saint-Légier sont appelés à se rendre aux urnes ce dimanche à l'occasion des votations fédérales. L'occasion de s'intéresser de plus près au travail réalisé quelques semaines plus tôt par l'administration communale pour assurer le bon déroulement de la procédure de vote.

Sandra Culand



Financement additionnel de l'AVS, initiative sur les feux d'artifice, imposition des couples mariés et Loi fédérale sur le matériel de guerre : quatre objets sont à l'ordre du jour du scrutin de ce dimanche. À chaque votation (communales, cantonales ou fédérales) et élection, c'est tout un travail qui est réalisé en amont par l'administration communale, plus précisément l'Office de la population à Blonay — Saint-Légier, pour assurer le bon déroulement de la procédure de vote avant le Jour-J.

Vote par correspondance

Les citoyennes et citoyens de la Commune ont reçu leur matériel de vote entre le 2 et le 6 novembre et ils ont la possibilité de se prononcer par correspondance avant le 29 novembre, date du scrutin. Lorsque c'est le cas, les enveloppes sont envoyées par voie postale à l'administration communale ou déposées dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet à l'entrée de la Maison de Commune de Blonay et devant le bâtiment administratif de St-Légier-La Chiésaz. « L'enregistrement des cartes de vote reçues commence déjà à ce moment-là, explique François Gasser, chef du service Population et Informatique. C'est un travail conséquent qui s'effectue chaque jour pendant environ 4 semaines. Pour rappel, il s'agit de vérifier et d'enregistrer près de 3'000 cartes de votes lors de chaque scrutin. Nous devons nous assurer de travailler de manière méthodique et consciencieuse afin qu'aucune opération ne mette en péril la production de résultats conformes à l'issue du scrutin. »

Le tri et la validation des votes

La carte de vote, qui comporte la date de naissance et la signature de la votante ou du votant, est séparée de l'enveloppe jaune contenant le bulletin de vote et elle est soigneusement vérifiée par les collaboratrices et collaborateurs assermentés du service, en présence de deux personnes. « Nous contrôlons plusieurs choses : que la citoyenne ou le citoyen est bien au bénéfice des droits politiques sur notre Commune au moment du vote, que la signature a été apposée et que la date de naissance correspond bien au détenteur de la carte », poursuit François Gasser. À chaque votation ou élection, on dénombre en effet 1 à 5% d'erreurs, en particulier dus



SBCORATEL - SON, IMAGE & DOMOTIQUE
Route du Tirage 1, 1806 St.-Légier-la-Chiesaz - 021 729 93 94



Distributeur officiel LG, Sonos, Cabasse
Partenaire Swisscom, Sunrise, UPC



C'est bien la date de naissance de la personne qui vote qui doit être inscrite sur la carte de vote et non la date du jour.

à des signatures manquantes, des dates de naissance erronées ou un bulletin de vote présent hors de l'enveloppe jaune qui ne garantit plus le secret de vote. Des erreurs qui, par là même, invalident le vote.

Les votes invalidés sont principalement dus à des erreurs d'inattention de la part des électrices ou électeurs.

Validation et saisie

Lorsque toutes les conditions sont remplies et que la carte de vote est dûment complétée, le vote est validé. Les enveloppes de vote, qui contiennent les bulletins, sont alors glissées - sans avoir été ouvertes - dans l'urne sous scellé figurant dans le bureau de l'Office de la population. Relevons que toutes les cartes de vote valables sont enregistrées dans le système de gestion communal afin d'effectuer un décompte et d'avoir une traçabilité des cartes de vote enregistrées.

Dernières opérations

Le travail de l'Office de la population s'arrête le vendredi qui précède le scrutin, en l'occurrence ce 27 novembre. Les cartes de vote et enveloppes contenant les bulletins sont stockées de manière sécurisée par l'administration communale, dans l'attente du dimanche des votations. Le passage de témoin ne se fait toutefois pas sans une ultime vérification du Président du Conseil communal, M. Gilbert Jaunin pour cette année, lequel décharge l'Office de la population et prend la responsabilité de la suite des opérations. Le dimanche matin, l'urne est descellée et les bulletins peuvent commencer à être traités par les membres du bureau de vote. C'est ce même bureau de vote qui s'occupe de relever les derniers bulletins déposés dans les boîtes aux lettres dédiées aux votations, entre le vendredi après-midi et le dimanche matin. Il procède le dimanche à deux relevées : une à 7h et une à 11h (heure de fermeture du bureau de vote).

Vote sous la responsabilité du bureau du Conseil communal

Précisons encore que le dépouillement est placé sous la responsabilité du bureau du Conseil communal. C'est ce dernier qui enregistre les dernières cartes de vote (env. 1'500, le dimanche matin), qui trie, puis numérise les bulletins de vote à l'aide d'un logiciel dédié. Il les enregistre et transmet les résultats au canton dès 12h, via l'application Votelec. Le dépouillement est généralement assuré par une dizaine de personnes. Le résultat des votations est disponible sur le site de l'État de Vaud, vd.ch, en début d'après-midi.

Voter ce dimanche

À chaque votation ou élection, la population peut se prononcer en se rendant aux isoloirs. Situés à l'Aula du GUPB, chemin de Bahyse 2 à Blonay, ces derniers sont ouverts de 10h à 11h.

Calendrier des prochaines votations et élections à retrouver sur :

blonay-saint-legier.ch/calendrier



L'équipe de la pharmacieplus de saint-légier vous accueille avec bienveillance et discrétion pour une prise en charge personnalisée de vos besoins.

pharmacieplus
de saint-légier-
la chiésaz
rte des deux-villages 46E
1806 saint-légier-la chiésaz
t. 021 943 36 36
saintlegier.vd@pharmacieplus.ch

LA VOIX DES JEUNES

Une chaleureuse bienvenue aux nouvelles citoyennes et aux nouveaux citoyens !

La Voix des Jeunes est une rubrique de notre journal écrite par des jeunes de la Commune pour d'autres jeunes, en collaboration avec la Travailleuse sociale de proximité (TSP). On s'interroge dans cette édition à la notion de citoyenneté.

Laurent de Senarclens

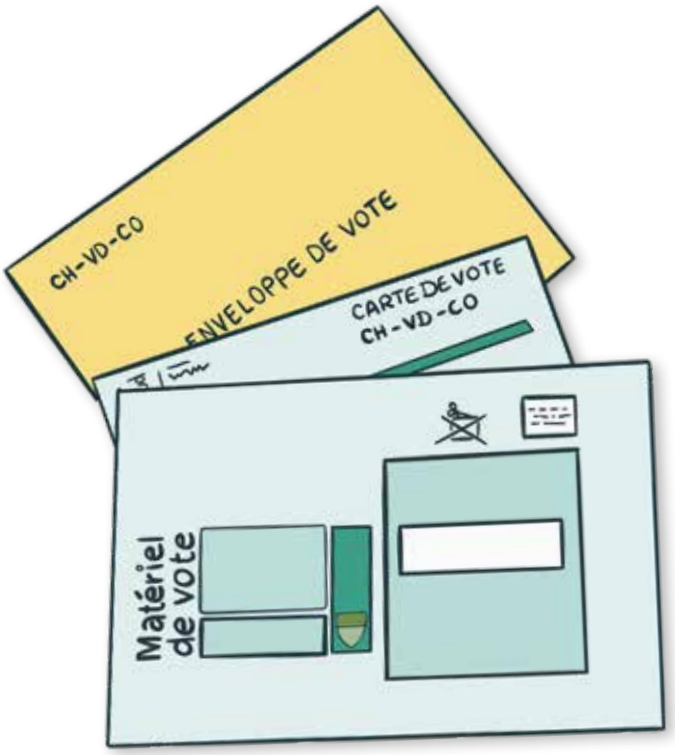



« L'entrée dans la majorité est pleine de responsabilités et surtout ouvre la porte à un avenir fleuri. » - Anjuna

Le mercredi 28 octobre, à la Maison Picson à Blonay a eu lieu la soirée des jeunes citoyennes et citoyens, un moment qui marque leur passage à la majorité civique. Des membres de la Municipalité y étaient présents ainsi que le président du Conseil communal et le Syndic, qui a prononcé un discours pour accueillir ces jeunes et présenter l'organe politique de la Commune. Dans un deuxième temps, Anthony et Simon, deux passionnés du cyclocross, sont venus présenter ce sport singulier et exigeant !

Finalement, pendant l'apéritif, nous nous sommes donné·e·s comme épreuve d'interviewer nos nouvelles concitoyennes et nouveaux concitoyens, avec l'aide précieuse de Marlène Nerini, la rédactrice en cheffe du COMM'une info. En effet, nous souhaitions les mettre au premier plan dans cet article, rendre visible une étape de vie qui n'est pas anodine, car elles et ils ont des choses à dire.

Voilà comment nous avons procédé : à l'aide d'un carnet et de quelques questions sur la citoyenneté et le passage à la majorité, nous avons abordé plusieurs jeunes, et nous avons noté les éléments qui ressortaient de nos riches échanges.

Voici quelques questions qu'on leur a posé et les réponses qu'on a reçues :



Celles et ceux à qui nous avons posé cette question nous parlent principalement du vote et trouvent qu'il est important de voter, mais la complexité de certains objets demande du temps et une inspection minutieuse. Aussi, s'engager c'est important, revendiquer des idées, lors de manifestations ou en votant, est un droit et un devoir : c'est ce que Joël, un jeune que nous avons interrogé, nous exprime.



Plusieurs jeunes nous ont dit qu'elles et ils se sentaient privilégiés d'être bien accompagnés par leur famille et leurs pairs dans les démarches administratives, et sont sensibles aux personnes qui n'ont pas ce privilège.
Elles et ils nous ont affirmé qu'il serait bien que quelque chose soit mis en place pour les aider dans les démarches administratives telles que remplir leur déclaration d'impôts, sur les devoirs citoyens, ou encore de l'aide à comprendre les aboutissements de tel ou tel objet de vote.
Le format leur importe peu : que ce soit un cours mis en place au niveau cantonal, communal, à l'école, ou même sous forme de vidéos en ligne, pour peu qu'il y ait quelque chose et que cela soit facilement accessible.



Chaque jeune interrogé·e a relevé la notion de responsabilité qui leur incombe, et parfois le poids, stressant, des attentes de la société envers elles et eux. Elles et ils ont aussi mentionné un avantage : l'acquisition de nouveaux droits.

« Renoncer à voter, c'est comme renoncer à la démocratie. » - Joël

Afin de conclure cet article, nous souhaitons tout d'abord remercier les personnes que nous avons pu interroger pour leur précieux temps et ces échanges enrichissants, que nous avons malheureusement dû réduire afin de les faire rentrer dans cet article ! Voici l'essentiel : ces jeunes citoyennes et citoyens sont actrices et acteurs de notre société, alors entendons-les et parlons avec elles et eux, car c'est en nous écoutant les un·e·s les autres et en additionnant toutes nos voix que nous pourrons construire un meilleur avenir, toutes et tous ensemble.

Thalia, Timothée, Yuna, Marlène (formation) avec le soutien de Virginie (TSP) pour la relecture.

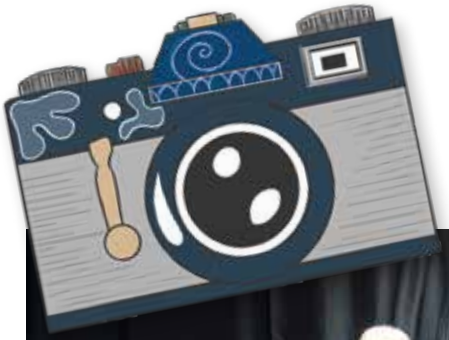



Photo de groupe des jeunes présents lors de la soirée et des représentants de la Municipalité.

PODOLOGIE RIVIERA
A l'écoute de vos pieds

Malik AZZOUNI
Podologue Diplômé ES

www.podologie-riviera.com
podologie.riviera@gmail.com

Rte des Deux-Villages 32
1806 Saint-Légier
077 507 52 66

MLOLA
Mobilier sur mesure à Blonay
milola.ch
Showroom local sur rendez-vous
021 357 28 76

UNE FORMATION D'AVENIR DANS NOS METIERS
ON RECRUTE DES APPRENTIS/ES
▶ CHARPENTIER/ÈRE ▶ COUVREUR/EUSE
▶ FERBLANTIER/ÈRE
GROUPE VOLET
CHARPENTIER/BATISSEUR
www.groupe-volet.ch - T. 021 926 85 85
St-Légier Mts-Pully Orbe Rolle Aigle Siviriez

EMYX
INGENIEURS CIVILS SA
Rte des Deux-Villages 47 | 1806 St-Légier
+41 21 943 63 73 | info@emyx.ch | www.emyx.ch

LML IMMOBILIER
AGENCE IMMOBILIÈRE
L'immobilier en toute confiance.
VOTRE BIEN MÉRITE L'EXCEPTION
LML IMMOBILIER
Chemin des Fontanettes 3 · 1807 Blonay info@lml-immo.ch 021 943 36 93

CONCOURS

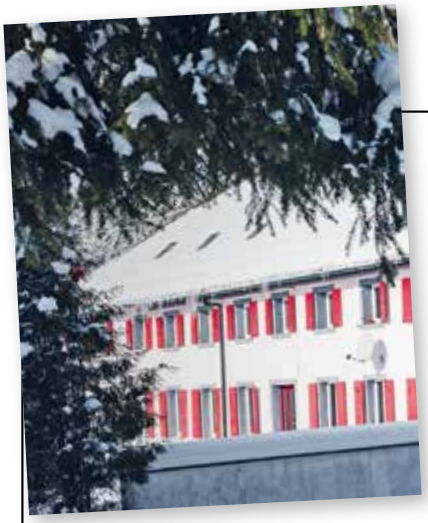

Reconnaissez-vous cet endroit ?

Quel site emblématique de notre Commune se cache derrière notre photo ? Tentez votre chance en remplissant le formulaire en ligne via le QR code ci-dessous. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera une gagnante ou un gagnant, qui remportera un bon d'achat de 100 CHF à faire valoir auprès de nos commerçants locaux.



Vous avez jusqu'au **mercredi 10 décembre** pour participer en scannant le QR-Code ci-dessous. Bonne chance à toutes et à tous !

Une seule participation est autorisée par personne (adresse mail). Seules les réponses envoyées via le formulaire seront prises en compte. En participant, les personnes acceptent également que leur nom, prénom et localité puissent être mentionnés dans le prochain COMM'une info si elles gagnent.



Et le gagnant est... Yvan Goumaz !

Lors de notre précédent concours, les lectrices et lecteurs étaient invités à reconnaître, dans l'extrait photo, le clocher de la chapelle St-Antoine, à Blonay.

Le tirage au sort a désigné Yvan Goumaz comme gagnant. Bravo à lui ainsi qu'à l'ensemble des participantes et participants !



Pensez à Dring Dring et aux commerces locaux à l'approche des fêtes !



Le service de livraison de courses à vélo est disponible depuis peu sur notre Commune. Le principe est simple : vous faites vos achats dans l'un des commerces locaux partenaires, vous les laissez à la caisse, et ils sont livrés directement chez vous par des coursiers à vélo. Tout cela gratuitement.

Infos complémentaires :
dringdring.ch

TRAVAUX

L'envers du béton

Une dizaine de chantiers sont réalisés chaque année sur la Commune. L'occasion de s'intéresser de plus près aux démarches entreprises par le service de l'urbanisme et des travaux (secteur travaux et infrastructures) avant et après le premier coup de pioche.

Service de l'urbanisme et des travaux

Le réaménagement de la route des Deux-Villages à St-Légier – La Chiésaz vient de s'achever. Un chantier qui a demandé plusieurs mois de préparation en amont, sans compter les démarches liées au suivi des travaux. Chaque année, ce ne sont pas moins d'une dizaine de chantiers de petite à grande échelle qui sont préparés, organisés et coordonnés par l'équipe du service de l'urbanisme et des travaux, selon un calendrier bien précis. « Nous avons agendé des chantiers jusqu'en 2032 pour ne rien oublier, relève le chef du secteur travaux et infrastructures, Thierry Cachin. Des chantiers classés par priorités, très souvent liées à l'usure. »



L'anticipation comme maître-mot

Pour prendre un exemple, une importante réfection routière est prévue en 2028-2029 aux chemins des Cerisiers et du Porteau à St-Légier-La Chiésaz, sur laquelle se penche d'ores et déjà le service. Au programme: le changement des réseaux de distribution souterrains, dont l'ensemble des conduites d'eau datant environ des années 60, et divers aménagements routiers. Une anticipation nécessaire compte tenu des nombreuses démarches à entreprendre avant de procéder au démarrage des travaux. « La première étape consiste à réaliser un avant-projet et à déterminer un coût approximatif », précise Thierry Cachin.

Choix du bureau d'ingénieurs et crédit d'étude

Une évaluation des travaux à entreprendre et de leur montant est ainsi effectuée par le service communal. Celle-ci va permettre de lancer les démarches en lien avec l'attribution d'un mandat d'étude à un bureau d'ingénieur, selon la loi sur les marchés publics. Relevons que si le montant du crédit d'étude dépasse la compétence de la Municipalité (plus de 80'000 francs), ce dernier est soumis au vote du Conseil communal.

Mise à l'enquête et préavis

Une fois le crédit d'étude adopté, le bureau d'ingénieurs mandaté peut commencer à travailler. En coordination avec les services industriels et le service communal, ce dernier va élaborer un projet de travaux avec un coût fixe, après réception des soumissions auprès des entreprises concernées. Ce document va servir de base à l'élaboration du préavis, qui sera soumis pour approbation au Conseil communal, ainsi qu'à la préparation du dossier de mise à l'enquête publique, d'une durée de trente jours. Avant la mise à l'enquête, il faudra encore compter sur un certain nombre d'aller-retours avec le Canton. « Dans le canton de Vaud, les projets routiers sont soumis à un examen préalable des services cantonaux, même s'ils ont trait à des tronçons communaux, explique Thierry Cachin. Le dossier est à nouveau examiné une fois la mise à l'enquête terminée. Avant d'obtenir le feu vert définitif du Canton, il peut ainsi s'écouler entre trois et quatre mois. »

Communication et signalétique

Ce n'est donc qu'après le vote favorable du Conseil communal et l'autorisation définitive du Canton que les travaux peuvent démarrer. En parallèle au suivi de chantier, le secteur travaux et infrastructures va entreprendre tout un travail de coordination et de communication auprès des personnes et/ou commerçants touchés par les nuisances. « Selon les cas, nous mettons sur pied des séances pour expliquer ce qu'il sera entrepris et avec quelles conséquences. Nous cherchons toujours à trouver les solutions les plus arrangeantes pour tout le monde. En fonction de l'évolution du chantier, il arrive que nous écrivions à plusieurs reprises aux riverains concernés. » Il y a aussi les démarches en lien avec la signalisation, la mise en place des mesures de déviation, de manière à assurer la bonne circulation des véhicules et des personnes tout au long du chantier. « Nous avons la chance de compter pour cela sur le travail remarquable de notre collègue Claude-Alain Droz », poursuit Thierry Cachin. Lorsqu'arrive la fin des travaux, le service procède à un ultime contrôle en présence du bureau d'ingénieurs et de l'entreprise de génie civil, pour s'assurer que tout soit en ordre, avant de repartir pour un nouveau chantier...

L'équipe du Service de l'urbanisme et des travaux (secteur travaux et infrastructures):

Thierry Cachin	Chef de secteur
Claude-Alain Droz	Mobilité et signalisation routière
Cédric Vuadens	Collaborateur
Jolan Favez	Secrétaire, secteur travaux
Pascale Martin	Secrétaire secteur eau potable
Patricia Signoret	Secrétaire services externes

TRAVAUX

Informations et rappel

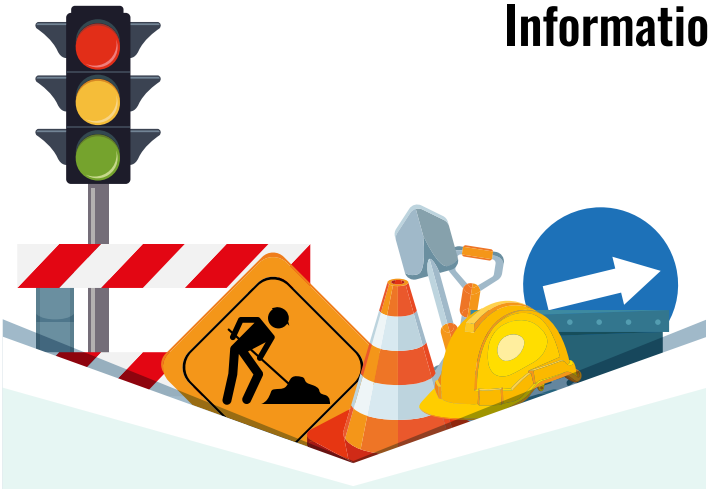

À Blonay

Chemin de Lurier
Depuis le 28 septembre, d'importants travaux de réfection des réseaux souterrains et de la chaussée ont lieu au chemin de Lurier. Le chantier se déroulera par étapes successives et s'étendra sur une durée estimée de 10 mois. Des fermetures de routes à la circulation sont à prévoir, selon l'avancement des différentes étapes.

À St-Légier-La Chiésaz

Chemin du Grammont
Des travaux de remplacement des conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie sont réalisés au chemin du Grammont depuis le 12 octobre dernier. Le chantier se déroulera par étapes successives jusqu'en mars 2027 et nécessite une fermeture de la route à la hauteur des travaux. L'accès piétonnier reste garanti.

Route de la Chaniaz
Des travaux d'assainissement des services et de réfection ont démarré à la fin du mois d'août à la route de la Chaniaz. Ils s'étaleront sur 12 mois.

Les entreprises engagées et la Direction technique (DT) mettent tout en œuvre pour le respect des plannings. Ces derniers restent toutefois indicatifs. Les imprévus durant le chantier et la météo peuvent entraîner des répercussions sur le déroulement du chantier. Selon l'avancement des travaux, la planification peut être affinée par la DT en collaboration avec les entreprises engagées.

Retrouvez toutes les informations mises à jour à l'adresse :
blonay-saint-legier.ch/travaux,
ainsi que via le QR-Code ci-contre.



ROBERT ULDRY
SANITAIRE / CHAUFFAGE
BLONAY-CORSIER
ROBERTULDRY.CH / TEL 021 943 26 66

LES PLÉIADES

Le rôle de la Coopérative des Pléiades

La saison de ski approche à grands pas, et avec elle, la possibilité de se rendre à nouveau sur les hauts de la commune pour profiter des activités liées aux sports de glisse.

Sandra Culand

On ne le sait pas forcément mais ces activités sont rendues possibles grâce au rôle et aux tâches effectuées à l'année par la Coopérative des Pléiades. Celle-ci a été fondée en 2003 à l'occasion d'un événement bien précis : le rachat par les Communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz des installations de remontées mécaniques, qui appartenaient alors à la Compagnie des chemins de fer électriques veveysans (aujourd'hui MVR). « Le rachat a eu lieu pour un franc symbolique, relève Gérald Gygli, président de la Coopérative. Les deux syndics de l'époque, Ernest Cardis et Henri Mamin, ont mis 50 cts chacun sur la table. » Une des premières actions de la coopérative a été par ailleurs le remplacement du téléski des Motalles par un télésiège et la mise en place d'un nouveau téléski sur la piste de Prantin.

Entretien des remontées mécaniques et préparation des pistes

Depuis, la Coopérative assure l'entretien et l'exploitation de l'ensemble des remontées mécaniques, ainsi que des infrastructures du domaine des Pléiades en hiver comme en été. Elle s'occupe aussi de l'entretien et le balisage des trois sentiers raquettes (un travail réalisé en collaboration avec le service communal des forêts) et de la vingtaine de kilomètres de pistes de ski de fond, sur mandat de l'Association pour les pistes de fond des Tenasses. Des missions qui demandent une certaine anticipation.

« Dès le mois d'août,
on commence les travaux de fauchage
et de coupes de bois »

L'anticipation comme règle

« Dès la fin du mois d'août, il faut procéder au fauchage de l'herbe et à la coupe de bois, afin de préparer au mieux les terrains pour la pratique



du ski, poursuit Gérald Gygli. Le domaine court sur les parcelles d'une quinzaine de propriétaires. Chaque année, une convention est signée avec ces derniers pour s'assurer que l'on ait le droit de faire ces travaux. Nous nous arrangeons notamment pour ne pas empiéter sur les activités des agriculteurs qui doivent faire paître leur bétail. » Côté restauration, là encore un dialogue est instauré à l'année avec les trois établissements de La Châ, des Pléiades et du 1209, pour que ceux-ci restent ouverts lorsque les remontées mécaniques sont en marche. « La tradition veut qu'ils servent la soupe aux élèves qui montent suivre des cours de ski. »

Sécurité et contrôles

Pour effectuer l'ensemble des travaux sur le terrain, la Coopérative peut compter sur deux employés polyvalents (1,7 EPT), lesquels sont au bénéfice d'une formation spécifique pour l'entretien et l'exploitation de téléskis. Au moment de l'ouverture du domaine skiable, une quinzaine de personnes sont encore engagées à la saison. « Comme nous disposons d'un télésiège, nous sommes soumis aux mêmes règles en termes de sécurité que les grandes stations de ski. Conformément aux exigences de l'Office Fédéral des Transports (OFT), nous mandatons un chef technique pour ce qui est de la maintenance et des contrôles. » Les tâches liées au secrétariat et à la comptabilité sont, quant à elles, prises en charge par l'administration communale de Blonay — Saint-Légier, en guise de soutien.

Soutien des communes environnantes

Gérée par un Conseil d'administration bénévole, élu pour trois ans, cette Coopérative des Pléiades est soutenue financièrement par les communes environnantes selon une convention intercommunale, signée au moment de sa création et renouvelée tous les 3 ans. « C'est d'ailleurs grâce à cela que nous pouvons proposer des prix attractifs pour l'ensemble de la population, précise son président. Il a toujours été convenu que Les Pléiades serait une station familiale, où l'on vient pour apprendre à skier. De bon augure pour notre école de ski qui accueille les élèves de Blonay – Saint-Légier, Vevey et La Tour-de-Peilz. »

Stratégie 4 saisons

Le réchauffement climatique amène la Commune et tous les acteurs concernés à s'interroger sur l'avenir du site et à son attractivité tout au long de l'année. Une stratégie touristique 4 saisons est par ailleurs en cours d'élaboration et un sondage à la population vient d'être lancé. Comment la coopérative s'inscrit-elle dans ces débats ? « L'hiver et l'été sont deux des quatre saisons représentées. Pour l'heure, nous nous concentrons sur notre travail et nos activités », conclut Gérald Gygli. Ne reste plus qu'à croiser les doigts, dans l'attente des premiers flocons.



ARCHIVES

Chronologie du ski de fond aux Pléiades

Au-delà du ski et du snowboard, le domaine des Pléiades est connu loin à la ronde pour la pratique du ski de fond. Une réputation qui doit beaucoup au travail entamé par l'Association pour les pistes de fond des Tenasses il y a près de 50 ans. Retour sur les saisons marquantes qui ont jalonné l'existence de l'association avec notre archiviste communal David Bertolini.

Archives communales

Au début de l'hiver 1975/6, sous l'impulsion de l'École de ski, une équipe composée de son directeur Marcel Chételat, de Jean-Jacques Vuadens, de Claude Stoeckli et de Daniel Kraehenbuhl, lance la pratique du ski de fond aux Pléiades en assurant l'ouverture, chaque fin de semaine, de deux pistes au départ du parking des Motalles, respectivement de 3 et de 7 kilomètres.

Soutenue dès le départ par le Ski-club Blonay et les Communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz, l'Association « Les Pléiades - Piste de fond des Tenasses » s'étoffe, dès 1977, de deux nouveaux membres, Willy Salvador et Louis Bonjour. Le traçage des pistes, réalisé avec le ski-doo (ndlr motoneige) de l'ESS et le nouveau traceur Baechler, est lui effectué par Eric Bachelard.



Tremplin d'arrivée en construction

C'est en 1978 que l'édicule des Motalles, avec WC, infirmerie et local pour le ski-doo est inauguré.

Dès 1979, les fondeurs bénéficient d'une piste éclairée financée par la Placette de Vevey. L'Association devient membre de « Romandie Ski de Fond » qui regroupe les principaux centres romands de ski de fond.

A la fin de la saison 1981, grâce à un soutien important du fonds d'équipement, les fonds propres de l'association et un emprunt auprès de la BCV, une chenillette est acquise pour un montant de CHF 70'000.-.

L'année suivante, en 1982, le ski-club de Blonay organise la Coupe suisse de fond sur 4.5, 10, 15 et 30 kilomètres.

L'année 1985 est marquée par une révolution technique majeure du ski de fond. Un nouveau pas, le skating (pas de patineur) voit le jour. La cohabitation sur une même piste s'avère difficile et oblige les centres de ski de fond à songer au traçage de pistes séparées, l'une pour le style classique, la seconde pour le skating.

En avril 1986, l'association reçoit l'assemblée générale de « Romandie Ski de Fond » aux Pléiades.

1987 : Les Championnats suisses de ski de fond, organisés sur les pistes des Pléiades, donnent l'occasion à l'Association d'ouvrir une piste de 10 km. Le succès remporté par ce championnat, organisé par le Ski-club Blonay, donne ses lettres de noblesse aux pistes de fond et redynamise l'engouement pour ce sport dans notre région.

Durant la saison 1994/95, pour marquer les 20 ans de l'Association, une piste de promenade pour les lugeurs et les promeneurs est créée au départ de la place de parc de la Fontaine des Pautex, jusqu'au chalet de la « Neuve ».

Le site internet fond-pleiades.ch est mis en ligne durant l'hiver 2001/02. Actualisé tous les jours, ce dernier renseigne depuis les utilisateurs sur l'état des différentes pistes.

La saison 2003/04 voit la création de la Coopérative des Pléiades pour la gestion du domaine alpin. Il est décidé d'un commun accord du maintien de l'Association pour les pistes de fond des Tenasses tout en mettant sur pied une collaboration active entre les deux entités.

De nouveaux panneaux d'orientation des pistes sont installés aux départs des Motalles et des Pautex durant l'hiver 2010/11. Cette même année, les jeunesses campagnardes tiennent leurs joutes les 5 et 6 février, réunissant plus de 500 personnes aux Motalles. Le 7 mai, l'association des Pléiades fête ses 35 ans, pour l'occasion, elle accueille l'assemblée de « Romandie Ski de fond » à Blonay.

L'hiver 2013/14 est marqué par plusieurs travaux. Une révision complète du mât d'éclairage est effectuée durant l'automne 2013. La montée depuis le chemin du Creux aux Oies jusqu'à la route des Monts sur le parcours des pistes 7 et 10 km est drainée et réaménagée avant l'hiver. Durant l'été 2014, d'importantes coupes de bois sont réalisées sur la route de St-Hélène et sur certains parcours des pistes passant sur des tronçons de routes.



Andy Grünenfelder, vainqueur des 50 km.



Mise sur pied des championnats suisses de ski de fond à Lally en 1987.

L'Association pour les pistes de fond des Tenasses aux Pléiades fête ses 40 ans d'engagement pour le pratique du ski de fond aux Pléiades durant la saison 2014/2015.

2019/20 : de nouveaux statuts sont rédigés. Le nouveau comité se compose alors de Daniel Kraehenbuehl, Président par interim, de Sébastien Dumusque, Président de la Coopérative des Pléiades, d'Étienne Lanquetin, responsable nordique et d'Yvan Kraehenbuehl, trésorier.

En 2020/21, les mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 obligent à une séparation balisée des différents tracés : ski de fond, promeneurs, raquettes et ski alpin.
Cette année est marquée par une affluence record, laquelle contribue à populariser le ski de fond et fait connaître Les Pléiades, désormais identifié comme une destination idéale pour s'aérer l'esprit. Notons que la prise d'assaut du secteur durant cette saison a conduit à une limitation de son accès, les limites des capacités des parkings étant régulièrement dépassées.

Les conditions météorologiques de l'hiver 2021-2022 ont permis 89 jours d'ouverture des pistes, avec parfois des conditions difficiles. Les travaux de damage et de traçage sont effectués sous la responsabilité de la Coopérative des Pléiades. Les pistes de fond, ainsi que la piste promenade « parking - fontaine des Pautex - chalet d'alpage de La Neuve », ont pu être mises à disposition des fondeurs et promeneurs toute la saison.

L'hiver 2022/23 est difficile avec seulement 34 jours d'ouverture. Le damage des pistes est toujours assuré par la Coopérative des Pléiades. La saison qui suit est aussi marquée par un faible enneigement et un hiver pluvieux, trop doux. Difficile de pratiquer des sports de neige dans ces conditions.

En analysant les derniers hivers, il apparaît évident que le changement climatique constitue un défi majeur pour la réalisation de pistes de fonds dans le secteur des Pléiades. Il s'agira d'être réactif lors de précipitations afin d'ouvrir les pistes rapidement. Le damage et le maintien du tapis neigeux, et une concentration sur les zones d'apprentissage comme le jardin des neiges ou la piste de luge, qui nécessitent beaucoup moins de neige, devront être optimisés pour la survie de la station.

Source :
fond-pleiades.ch



SÉCURITÉ

« La prévention sur les dérives des réseaux sociaux a atteint ses limites »

Pierre-André Emery rendra son badge en mai 2027. Le chargé de prévention de Police Riviera (partie intégrante de l'Association Sécurité Riviera) et remplaçant du chef de la division de proximité quittera ses fonctions après 39 ans de service. Rencontre avec ce policier pas comme les autres, témoin averti des évolutions sociales.

ASR

Si sa carrière a débuté à la fin des années 80, cela fait 22 ans que le lieutenant Pierre-André Emery occupe le poste de chargé de prévention qui a été créé lors de la période de « Police 2000 ». Mais au fait, qu'implique exactement la fonction de chargé de prévention ? « Son rôle consiste à mettre en place des dispositifs permettant de prévenir les délits, les infractions routières et la criminalité », résume-t-il en préambule. Il sied de préciser qu'il est appuyé depuis plusieurs mois par le chef de l'unité de prévention et son équipe.



Forte implication auprès des jeunes

Si le policier évoque un travail aux enjeux transversaux, précisons qu'il a accordé un intérêt prépondérant à la prévention de la délinquance chez les jeunes. On lui doit notamment la création du groupe « Jeunesse ++ » avec les chefs des services jeunesse des Communes de Montreux et de Vevey. « Il s'agit d'un réseau de partenaires qui réunit différents professionnels du social, du médical, du parascolaire, de la migration ou encore de la sécurité. Son but est d'évoquer des problématiques qui concerne principalement les 13 - 25 ans. C'est un groupe d'échanges et de ressources », précise-t-il encore. Si le réseau réunit aujourd'hui une soixantaine de partenaires de la Riviera, les débuts n'ont pas été faciles. « Il y avait un certain nombre de craintes de la part des professionnels du domaine social. Désormais, chacun comprend que l'on peut collaborer sur une même situation avec des compétences et des ressources différentes. »

L'impact des réseaux sociaux

Et la jeunesse, justement, quel regard porte-t-il sur son évolution, lui qui l'a fréquentée durant plusieurs décennies ? « Je constate surtout l'impact considérable des réseaux sociaux. De jeunes enfants, de 9 à 10 ans, sont parfois confrontés à des images auxquelles ils ne sont pas préparés », témoigne-t-il. À l'entendre, le phénomène est en hausse et ce, malgré les nombreux messages de prévention que lui et ses collègues adressent tant lors de cours en classe qu'à l'occasion de soirées de parents. « Nous invitons ces derniers à s'intéresser à ce que font leurs enfants sur les réseaux sociaux. Je constate toutefois que le message et les possibilités d'action ont atteint leurs limites. À l'instar d'autres pays, la Suisse devra réfléchir à un âge légal pour l'accès à ces réseaux, dans un but de protection de la jeunesse. »

Passer le flambeau et maintenir la flamme

À quelques mois de sa retraite, difficile de ne pas évoquer son remplacement. Si le chargé de prévention qui reprend le flambeau de cette fonction est d'ores et déjà nommé, le successeur de Pierre-André Emery en tant que remplaçant du chef de la division de proximité n'a pour l'heure pas été désigné, il sait que la personnalité de son ou sa successeur jouera un rôle capital dans le maintien des

STÖCKLI
THE SWISS SKI
SUCCURSALE STÖCKLI ST-LÉGIER
Route Industrielle 11, 1806 St-Légier
vevey@stoeckli.ch | 021 943 66 00

Société Coopérative de Laiterie de La Chiésaz
CASIERS À LOUER
Congélateur collectif de La Chiésaz
100 litres : Frs. 40.- /an
125 litres : Frs. 45.- /an
200 litres : Frs. 70.- /an
300 litres : Frs. 105.- /an
400 litres : Frs. 135.- /an
Rte des Deux-Villages 56, 1806 St-Légier
Pour information et réservation : M. J. Roulin - 0793221645

liens qu'il a su créer. « Il faut quelqu'un qui a la fibre et qui est prêt à aller à la rencontre des gens. Maintenir un réseau, faire en sorte que les personnes soient d'accord de travailler ensemble, ce n'est pas un travail facile », nous glisse-t-il. Récemment, un réseau s'est d'ailleurs rapidement mis en place lors d'une bagarre impliquant des jeunes au mois de mai à Blonay, pour lesquels la direction des écoles, la travailleuse sociale de proximité et la police ont collaboré. « La police de proximité est essentielle. Il est capital d'occuper le terrain et de connaître les personnes qui l'occupent pour pouvoir agir de manière concertée et efficiente. »

Que faire lorsque l'on est témoin d'incivilités ou de délits ?

C'est bel et bien la police qui doit être contactée lorsque des agressions, bagarres, vols ou toute autre incivilité sont constatés. « Pour tout fait suspect, il faut composer le 117. La centrale donnera la suite qui s'impose », rappelle le lieutenant Pierre-André Emery. Une fois la phase aigüe de l'événement passée, d'autres acteurs, comme l'école et la travailleuse sociale de proximité - dans les situations qui concernent la jeunesse de la Commune - peuvent être contactés pour participer au suivi de la situation et à l'accompagnement des personnes impliquées.

Précisons que si les agressions physiques provoquant des lésions corporelles graves se poursuivent d'office au travers d'une enquête, ce n'est pas systématiquement le cas lors de voies de fait. « Si les victimes souhaitent qu'il y ait un engagement de la chaîne judiciaire, elles doivent déposer une plainte pénale », précise le chargé de prévention.

Rappelons enfin que plusieurs professionnels sont à l'écoute des élèves et de leurs parents en tout temps au sein du périmètre scolaire et en marge : l'infirmière scolaire, l'équipe de PPLS, les médiateurs, l'éducatrice en milieu scolaire, le corps enseignant et la travailleuse sociale de proximité. Ces différents intervenants peuvent agir non seulement lorsque des tensions surviennent, mais aussi idéalement en amont, avant que la situation ne se péjore.

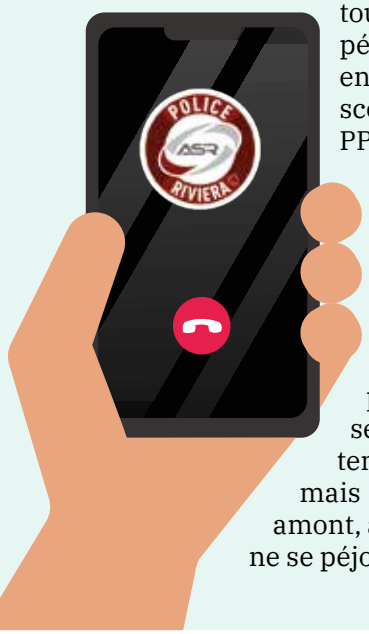

Le Loto des enfants du GCAB : un nouveau succès !

Organisé par le Groupement des Commerçants et Artisans de Blonay (GCAB), le Loto des enfants a connu, une nouvelle fois, un grand succès le 11 novembre à l'Ancien-Stand. Pas moins de 160 enfants, les plus petits accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ont participé à cet incontournable événement de l'automne.
Avec une planche de prix particulièrement bien garnie, comprenant 120 lots dont trois vélos, les heureux gagnants ont été nombreux à repartir avec de beaux cadeaux. À la cantine, hot-dogs et cakes ont également rencontré un franc succès. Comme le veut la tradition, Saint-Nicolas attendait les enfants à la sortie pour leur offrir de jolis cornets de Noël.
Le GCAB adresse un chaleureux merci aux nombreux bénévoles et donateurs. Grâce à leur précieux engagement et à leur générosité, cette manifestation reste un rendez-vous très apprécié des familles de notre village.





FESTIVITÉS

Le Village de Noël bat son plein à Blonay !



Depuis le 20 novembre, le Village de Noël de Blonay accueille petits et grands sous le couvert de la chaufferie de Tercier.

Cette année encore, l'infrastructure spécialement aménagée pour l'occasion offre un cadre chaleureux, convivial et confortable, permettant de profiter pleinement des soirées de décembre, bien à l'abri du froid.

Entre spécialités régionales, soirées thématiques, animations et concerts, le Village est devenu un véritable lieu de rencontres et de partage au cœur de Blonay. Vous pourrez notamment y déguster de savoureuses fondues dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le Village vous attend jusqu'au 19 décembre !

Retrouvez le programme et toutes les actualités sur
@village_de_noël_blonay.
Informations complémentaires :
info@gesco.ch

Un Feu de l'Avent pour les communautés chrétiennes

Populaire et ouvert à tous, le Feu de l'Avent réunira la population de Blonay – Saint-Légier dimanche 29 novembre 2026. Portée par les communautés catholique, évangélique et réformée, cette rencontre œcuménique débutera à 17h15 dans trois lieux de culte : l'église de la Croisée, la chapelle Sainte-Croix et l'église de La Chiésaz. Chacun pourra y apprendre des chants avant de partir en cortège avec torches et lampions vers le Grand-Pré, derrière le collège. Tous s'y retrouveront à 18h autour du feu préparé par la Commune.



Sur place, le moment de recueillement mêlera les chants appris auparavant, des prières et la lecture d'un conte d'Emile Gardaz.
A l'issue de la célébration, chacun pourra faire griller directement sur le feu les cervelas qu'il aura apportés. La participation est libre et sans inscription : il suffit de rejoindre l'une des chapelles à 17h15 ou de se rendre directement au feu à 18h.

Un concert de Noël entre classique et jazz

L'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande (OJSR) donnera son concert de Noël dimanche 13 décembre 2026 à 16h, à l'aula de Bahyse, à Blonay. Une magnifique occasion de découvrir cette pépinière de jeunes musiciens d'orchestre, réunis pour un programme mêlant musique classique et jazz. La direction musicale est assurée par Denitsa Kazakova et François Gottraux au violon, Hans Egidi à l'alto et Martin Egidi au violoncelle.



Au programme figurent la Symphonie n° 5 en si mineur et le Concerto pour violoncelle en la majeur de Carl Philipp Emmanuel Bach, ainsi que cinq pièces du violoniste et compositeur Baiju Bhatt pour trio de jazz et orchestre à cordes. Les solistes seront le trio de Baiju Bhatt, ainsi que Laura Mingo au clavecin, Martin Egidi au violoncelle et Samuel Gogniat aux percussions. L'entrée est libre, sans réservation.

FESTIVITÉS

Rendez-vous au Marché de Noël de Blonay !

Les 4 et 5 décembre, le Marché de Noël du Groupement des Commerçants et Artisans de Blonay (GCAB) réunira plus de 60 exposants à la salle omnisports de Bahyse. Une invitation à découvrir des créations artisanales et à partager un moment chaleureux. GCAB

Décorations de Noël, objets pour la maison et réalisations faites main : les nombreux stands feront la part belle au façonnage artisanal. Venus de Blonay - Saint-Légier, de la Riviera et de la région lausannoise, commerçants et artisans permettront de découvrir des savoir-faire de proximité et de dénicher des cadeaux pour les fêtes. Le marché joue ainsi son rôle de vitrine du commerce régional, tout en offrant un lieu de rencontre. Dans une salle soigneusement décorée, petits et grands pourront flâner ensemble. Un grimage gratuit pour les enfants ajoutera une touche festive à cette sortie familiale.

Une pause gourmande, avec le soutien de la SDBP

La convivialité se prolongera à table : davantage de places assises à l'étage permettront de profiter de la restauration. La Société de Développement de Blonay – Les Pléiades (SDBP) prêtera main-forte au GCAB en cuisine, avec des planchettes apéritives, des huîtres et du foie gras, en complément des saucisses, hot-dogs et pâtés. Le vendredi soir, la soupe à la courge sera offerte par le GCAB. Entre emplettes et pause gourmande, chacun pourra prendre le temps de se retrouver. Rendez-vous vendredi 4 décembre de 18 h à 21 h et samedi 5 décembre de 9 h à 16 h.



gcab.ch



PRÉSENTATION GCAB NOUVEAU MEMBRE

COMMERCE

Le 1209 a trouvé son tempo

Passée la période d'essai qui courait jusqu'au 30 juin dernier, Magali Waelti, désormais seule à la tête de l'équipe, a prolongé son bail pour l'exploitation du restaurant « Le 1209 » aux Pléiades. L'arrivée en octobre dernier du chef Stéphane Montmayeur fait souffler un vent nouveau sur l'établissement.

Sandra Culand



L'équipe du 1209 (de g. à dr): Nathan, Émilien, Maxime (assis), Stéphane et Magali.

Le 1er juillet, Magali Waelti et son équipe prolongeait leur bail pour l'exploitation du restaurant « Le 1209 », propriété de la Commune de Blonay – Saint-Légier. Si les premiers mois d'exercice ont été intenses pour elle et son équipe, elle convient qu'ils lui ont permis de prendre conscience des attentes de la clientèle tout comme de sa diversité. « Nous accueillons aujourd'hui des skieurs, des familles, des randonneurs ou encore des groupes pour des séminaires et des événements. C'est vrai que cela exige de la souplesse et de la polyvalence, mais c'est aussi ce qui fait l'intérêt de ce lieu », fait remarquer la responsable. Elle et son équipe n'ont pas vraiment eu le temps de souffler ou de prendre un peu de recul, tant la reprise, l'hiver dernier, fut rapide et la haute saison intense. « À peine quelques jours pour préparer la reprise en février puis un printemps et un été radieux qui ont attiré une clientèle nombreuse… On ne va pas s'en plaindre, c'était une année parfaite en termes de conditions météo », reconnaît-elle.

Stéphane Montmayeur aux fourneaux

La patronne se réjouit particulièrement de l'arrivée en cuisine de Stéphane Montmayeur en octobre dernier. « Après une période marquée par plusieurs changements à la tête de la cuisine, son arrivée apporte un nouvel élan et une belle stabilité à l'établissement ». Le chef a œuvré au sein de grandes maisons en France et en Suisse. Ces dix dernières années, il a imaginé, mis en place et assuré la gestion du brunch du Musée Olympique à Lausanne, développant ainsi une solide expérience dans ce domaine. C'est au sein du chalet restaurant de « La Breguettaz », situé dans le Jura vaudois, que Magali et Stéphane se sont connus. « Stéphane possède une grande polyvalence : il passe avec aisance de la cuisine traditionnelle montagnarde aux propositions bistronomiques, tout en étant parfaitement à l'aise dans l'organisation et la réalisation de repas pour de grands groupes. C'est cette capacité d'adaptation et cette richesse culinaire qui font toute sa force. » Un véritable couteau suisse de la table qui sied parfaitement aux particularités de l'établissement, lequel continue de proposer une carte de plats traditionnels montagnards, agrémentée d'assiettes plus travaillées et de plats saisonniers. « Nous allons développer les plats mijotés servis en cocotte et bien évidement, les Brunchs. Nous comptons aussi mettre sur pied des soirées bistronomiques, une fois par semaine », ajoute-t-elle.

> Une carte de plats traditionnels agrémentée d'assiettes plus travaillées

Tous les sens en éveil

La période de la chasse étant désormais derrière, Magali Waelti prépare la saison hivernale avec pour seule envie d'offrir un instant de joie et de partage à sa clientèle. Elle peut, pour ce faire, s'appuyer sur le dynamisme et la créativité de son équipe. Il y a aussi le site qui offre un cadre toujours aussi spectaculaire. « Assis à table, on peut profiter d'une vue magnifique sur les Rochers-de-Naye, les Dents du Midi et même le Mont Blanc. Le plaisir est dans l'assiette et tout autour », ajoute la responsable. Situé à moins d'un quart d'heure du centre de Blonay et doté d'un grand parking à proximité, « Le 1209 » et son équipe vous attendent pour un moment de partage, authentique et savoureux. De bon augure à l'arrivée des fêtes. Réservation conseillée.

Contact : 021 563 12 09

reservations@restaurant-1209.ch

Service multi-benne de 4 à 14 m3



Chabloz Transports SA

1822 Chernex & 1807 Blonay
Tél. 079 301 03 14
E-mail: gerald.chabloz@bluewin.ch

PRÉSENTATION
Groupement des Commerçants et Artisans St-Légier-La Chiésaz
NOUVEAU MEMBRE

COMMERCE

La Rocambole, des légumes 100% communaux !

La Rocambole est une microferme associative située à St-Légier-La Chiésaz. Cette petite exploitation maraîchère met le respect des sols et de la biodiversité au cœur de ses préoccupations. Ici, circuit court se conjugue avec saveurs et terroir.

La Rocambole

Lancée en 2023, La Rocambole se déploie sur 3'000 m² d'une parcelle qui jouxte la Haute École de Théologie, sur les hauteurs de St-Légier-La Chiésaz. Sur un terrain autrefois entretenu par la communauté Emmaüs, Tania Zinoviev et Élise Liechti, les deux maraîchères de l'association, y cultivent une cinquantaine de variétés de légumes en plein air et sous serre. Une production qui peut être directement achetée lors des marchés organisés tous les jeudis soir de 17h à 19h à la microferme mais pas seulement.

Des paniers pour les petits et les grands mangeurs

Sous la forme d'un abonnement annuel, l'association propose de profiter chaque semaine d'un panier de légumes frais, de la mi-mars à la mi-décembre. La taille s'adapte au nombre et à l'appétit des mangeurs et des mangeuses. Trois formats sont ainsi à choix : le « Piccolo » pour une personne, le « Duo », pour deux personnes ou une personne végétarienne et enfin, le format « Familial » pour les plus grandes tribus. « Les paniers peuvent être soit préparés directement à la microferme lors des marchés du jeudi, soit être livrés à domicile ou soit être retirés à différents points de dépôt à travers la commune », complète Tania Zinoviev. Les prix, de CHF 18.- pour le plus petit panier à CHF 42.- pour le plus grand, correspondent aux prix des produits bio que l'on retrouve sur les étals des grands distributeurs.

Des légumes de saison au goût du terroir

Lors de notre passage début novembre, la maraîchère était affairée à la récolte de poireaux, légume bien connu sous nos latitudes, car particulièrement résistant au froid. « Comme le panais ou les carottes, il fait partie des légumes typiquement de saison. Nous les intégrons à nos paniers hivernaux, tout en y ajoutant une touche d'originalité avec, par exemple, des choux chinois, de la saladine ou des patates douces », détaille-t-elle. Labellisée Bio Suisse et Terre Durable, la petite exploitation nourrit actuellement une soixantaine de consommateurs régionaux. Tous sont séduits tant par l'approche respectueuse de l'environnement défendue par l'association que par la qualité gustative des légumes. « Nos légumes ont le goût du terroir de St-Légier-La Chiésaz (sourire). Nous choisissons aussi certaines variétés pour leur saveur », poursuit la responsable.

Participer à la vie et aux décisions de l'association

Originalité du fonctionnement associatif et participatif de La Rocambole, chaque personne qui souscrit à un abonnement pour la saison de maraîchage devient membre de l'association. Elle et il peut ainsi prendre part à l'assemblée générale de l'association et faire entendre sa voix. Les membres sont aussi conviés à participer, à raison de deux demi-journées par année, à de petits chantiers collectifs, à prêter main-forte pour la tenue du marché ou à prendre part à la campagne de communication en distribuant des flyers. « Chaque membre est ainsi acteur dans les décisions qui concernent son alimentation », conclut Tania Zinoviev. Intéressé.e par les paniers de légumes de La Rocambole ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la mi-décembre.



Tania (à g.) et Élise en plein travail de récolte dans le potager de La Rocambole.



Infos et inscriptions : 076 693 25 44

larocambole.ch

Garage de Blonay
Rocco CALDARONE
Car votre véhicule Mérite le Meilleur
Champ-Belluet 16 c - T. 021 943 33 36
www.garagedeblonay.ch
Vente et réparations toutes marques

Alexandre FURRER - PILLIOD

Votre avocat à Blonay

Reçoit sur rendez-vous
Route de Tercier 25



Rue du Simplon 40, CP 410, 1800 Vevey | www.fp-avocats.ch
T : 021 922 18 00 | M : 079 880 24 88 | afp@fp-avocats.ch

Jardinier paysagiste

SEBASTIEN MOSIMANN
histoire d'un jardin

Saint-Légier 079 779 31 77

Lunetterie de Blonay
Turrian Optique Sàrl
Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact
Rue de Village 10 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 26 15
www.lunetterie-de-blonay.ch



BON
Pour un examen de la vue
valeur CHF 45

JcB
021 943 26 05 | 079 437 07 81
info@jcb-sanitaire.ch
www.jcb-sanitaire.ch
30 1993 – 2023
CHAUFFAGE
successeur
Olivier Bonjour SANITAIRE
POMPE À CHALEUR • SOLAIRE
En faisant réviser votre installation, vous préservez l'environnement et votre porte-monnaie
Route de Brent 9 | 1807 Blonay



Print Copyshop Blonay
impression numérique
Photocopies couleur
impression numérique A4 / A3+
IMPRIMÉS PUBLICITAIRES
Prospectus - Flyers
Catalogues
Dépliants publicitaires
DOCUMENTS COMMERCIAUX
En-têtes de lettre
Enveloppes
Cartes de visite
imprimé en suisse
De la conception à la réalisation de tous vos imprimés
IMPRIMERIE MURY BLONAY SARL
Route de Prélaz 1
1807 Blonay
021 943 26 52
info@mury.ch
www.mury.ch

G. DI TRIA
Carrosserie de La Veyre SA
Fondée en 1991
administration@carrosserie-de-la-veyre.ch
contact@carrosserie-de-la-veyre.ch
www.carrosserie-de-la-veyre.ch
Z.i de la Veyre B4
1806 Saint-Légier
T 021 943 47 70

kalin
ÉLECTRICITÉ
Maîtrise fédérale
* Installation électrique
* Dépannage
* Téléphonie
* Installation photovoltaïque
* Câblage informatique
Route des Deux-Villages 65 - 1806 St-Légier
021 943 72 00 - info@kalinelectricite.ch

PRÉSENTATION
Groupement des Commerçants et Artisans St-Légier-La Chiésaz
NOUVEAU MEMBRE

COMMERCE

La gestion de votre entreprise entre de bonnes mains

L'équipe d'Akoya Solutions Sàrl accompagne les dirigeants de PME et indépendants dans la gestion et le développement de leur activité. Un soutien sur mesure, de proximité, pour leur permettre de se concentrer sur leur métier.

Laurent de Senarclens

Chez Akoya, on propose un soutien dans quatre domaines clés : la gestion d'entreprise, les finances, les ressources humaines et le marketing. Un accompagnement individualisé qui a l'avantage d'être adapté aux besoins et à l'évolution de chacun. « A l'heure où certaines prestations s'externalisent à l'étranger, nous faisons le choix de rester proches de nos clients », souligne sa fondatrice Flavia Schneider. Conseil, comptabilité, déclaration d'impôts, accompagnement dans la création d'une identité visuelle, développement d'une stratégie marketing ou encore gestion des salaires, l'équipe d'Akoya dispose d'un large éventail de compétences et d'un réseau de partenaires de confiance.

« Être un bon professionnel ne veut pas dire forcément être un bon directeur »

Une expérience confirmée

Le monde entrepreneurial, c'est peu dire que Flavia Schneider le connaît bien. Titulaire d'un Bachelor en gestion d'entreprise et d'un Executive MBA de HEC Lausanne, elle affiche de nombreuses années d'expérience dans des branches d'activité aussi diverses que le FMCG, l'informatique, l'industrie, la pharma ainsi qu'auprès d'une fondation. Au fil de son parcours, elle a occupé différentes fonctions, de l'audit à la direction générale. « Les dernières années, on faisait appel à moi pour sortir les entreprises des chiffres rouges. C'est le fil conducteur de mon parcours », résume-t-elle. Ce sont les difficultés rencontrées il y a quelques années par l'entreprise d'un proche qui vont l'inciter à se lancer comme indépendante et à proposer ses compétences aux entrepreneurs. « Cette connaissance avait pourtant un service administratif et fiduciaire, mais personne pour parler stratégie, prendre du recul sur ses chiffres ou tirer la sonnette d'alarme. Je me suis dit qu'elle ne devait pas être seule dans ce cas et que mon bagage serait utile à d'autres. »

La solitude des chefs d'entreprise

Lorsqu'on évoque les écueils que rencontrent régulièrement les entrepreneurs, deux viennent spontanément en tête de Flavia Schneider : la solitude et leur manque d'expérience en management. « Être un bon professionnel ne signifie pas nécessairement que l'on est un bon directeur. Certains entrepreneurs n'ont pas conscience de ce qu'implique le rôle de chef d'entreprise au niveau administratif, comptable, de la communication ou encore des ressources humaines… Ils se retrouvent souvent seuls face à ces tâches alors qu'ils ont déjà la tête dans le guidon », relève-t-elle.



De gauche à droite : Laetitia Dumusc et Flavia Schneider

Mieux vaut prévenir que guérir

Si Akoya intervient auprès d'entreprises confrontées à des difficultés, son accompagnement vise aussi à les anticiper, structurer leur activité et à soutenir leur développement. L'équipe s'est d'ailleurs renforcée en juin dernier avec l'arrivée de Laetitia Dumusc. Formée dans le domaine commercial, elle est titulaire d'un Brevet Fédéral de Spécialiste en Marketing et d'une spécialisation en stratégie digitale. Son rôle : accompagner les entreprises dans leur développement commercial et marketing. « L'idée, c'est de comprendre où l'entreprise souhaite aller, puis de construire avec elle une stratégie et un plan d'action adapté à ses ambitions », commente-t-elle. Quelle que soit la taille de l'entreprise, l'approche reste la même : considérer son activité dans son ensemble, parce que les enjeux financiers, humains et organisationnels sont étroitement liés.

akoya-solutions.ch



Tous les vendredis / 8h-12h
Marchés villageois de Blonay
Place du Village
Blonay

Jusqu'au 25 avril 2027
SONature
Exposition didactique et sonore
Association Créature
Départ : Gare Les Pléiades

NOVEMBRE

Du 20 novembre au 19 décembre
Village de Noël
Couvert de la chaufferie de Tercier
Blonay

Vendredi 27 / 20h (portes 19h)
Samedi 28 / 14h (portes 13h30)
Samedi 28 / 20h (portes 19h)
Soirées annuelles de gymnastique
FSG Blonay
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Dimanche 29 / 10h-11h
Votations fédérales
Commune
Aula de Bahyse
Blonay

Dimanche 29 / 18h
Feu de l'Avent
Paroisse réformée de Blonay - Saint-Légier
Pré de la Ferme du Château
Blonay

DÉCEMBRE

Vendredi 4 / 18h-21h
Samedi 5 / 9h-16h
Marché de Noël
GCAB - Groupement des Commerçants et Artisans de Blonay
Bahyse - Salle Omnisports
Blonay

Vendredi 4 / 19h
Concert de Harpe
avec Silke Aichhorn
Paroisse réformée de Blonay – Saint-Légier
Église de la Chiésaz
St-Légier - La Chiésaz

Samedi 5 / 9h30-10h30
Né pour lire
Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Blonay

Samedi 5 / 20h
Grand loto de La Boule Ferrée
La Boule Ferrée et le Blonay Basket
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Jeudi 10 / 9h30-11h
P'tit déj' contact
Salle sous la chapelle Ste-Croix
Blonay

Samedi 12
Noël du club
Blonay Basket
Bahyse - salle omnisports IV
Blonay

Dimanche 13 / 16h
Concert annuel
Fanfare de l'Automne
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Dimanche 13 / 16h
Concert de Noël
Orchestre des Jeunes de la Suisse romande (OJSR)
Aula de Bahyse
Blonay

Jeudi 17 / 15h30
Mots et merveilles : Contes de Noël
Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Blonay

JANVIER 2027

Samedi 9 / 20h
Loto annuel
Ski-Club Blonay
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Jeudi 14 / 9h30-11h
P'tit déj' contact
Salle sous la chapelle Ste-Croix
Blonay

Vendredi 29
et samedi 30 / 20h15
Soirée annuelle
Société de musique (orchestre d'harmonie)
La Chiésaz, le Grammont
St-Légier - La Chiésaz

FÉVRIER

Lundi 1er / 15h-19h
Don de sang
Transfusion CRS Suisse
Aula de Bahyse
Blonay

Samedi 6 / 20h
Loto annuel
Les Amis du Tir
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Jeudi 11 / 9h30-11h
P'tit déj' contact
Salle sous la chapelle Ste-Croix
Blonay

Vendredi 26 / 20h30
Samedi 27 / 20h30
Humour@St-Légier Festival
Société pour le développement de Saint-Légier
La Chiésaz, le Grammont
St-Légier-La Chiésaz

MARS

Jeudi 11 / 9h30-11h
P'tit déj' contact
Salle sous la chapelle Ste-Croix
Blonay

Vendredi 19 / 20h15
Samedi 20 / 20h15
Concert annuel 2027
Choeur d'Hommes de St-Légier
La Chiésaz - Salle Le Grammont
St-Légier-La Chiésaz

Retrouvez toutes les dates sur : blonay-saint-legier.ch/agenda



Agenda de la Maison Picson

24, 25 et 26 novembre - Ateliers bricolage 15h30 - 18h

Bricolages de Noël avec Tetiana ! Ateliers ouverts aux enfants dès 7 ans - sur inscription.
26 novembre - Atelier adulte 18h30 - 20h

Du lundi 30 novembre au mardi 8 décembre - Atelier bougies

Lundi 30	**15h30 - 18h**	**Vendredi 4**	**Atelier fermé - Visite de Saint-Nicolas**
Mardi 1er	**15h30 - 18h**	**Samedi 5**	**10h - 15h**
Mercredi 2	**14h - 17h**	**Lundi 7**	**15h30 - 18h**
Jeudi 3	**15h30 - 18h**	**Mardi 8**	**15h30 - 17h**



Vendredi 4 décembre - Fête et cortège de la Saint-Nicolas

Départ du cortège à 17h15 depuis la Maison Picson
- Au retour du cortège, rencontre avec Saint-Nicolas et le Père fouettard
- Thé de Noël - vin chaud – soupe à la courge - gâteaux & cakes

Bienvenue à toutes et à tous !

Du mercredi 9 au jeudi 17 décembre - Collecte de jouets / jeux « Solidarité jouets »

Une action solidaire pour soutenir les enfants et familles défavorisées, pour valoriser le recyclage et une activité de réinsertion professionnelle.

Dépôt chaque jour entre 8h30 et 18h. Les jouets et jeux en bon état, dans des sachets ou sacs individuels, sont à déposer dans la cabane située dans la cour de la Maison Picson (se renseigner auprès des animateurs).

Mercredi 9 décembre - Repas de Noël des seniors

Sur inscription (apéritif à 11h30) - Prix : CHF 25.-

Mercredi 23 décembre - Fête de Noël - Thé dansant

Repas festif et thé dansant - sur inscription avant le 16 décembre. Animation avec Gio-Gio de 14h30 à 17h30.

Picson' Fiesta - Fête de Noël des enfants (6-12 ans) 14h - 17h - sur inscription

Mercredi 13 janvier

Repas des seniors	Reprise (repas à 12h30 - merci de vous inscrire !)
Picson'Pass & Picson'Loisirs	Reprise des activités selon programme (cf. Gazette – site internet)

Samedi 30 - Dimanche 31 janvier - Week-end ski à Nax (sur inscription !)

Deux journées inoubliables de ski accompagnées pour les jeunes de 10 à 14 ans (abonnement + trajet + hébergement et repas + encadrement)
Prix : CHF 210.- (CHF 175.- avec Magic Pass)

Informations et inscriptions : 021 564 03 80 - maisonpicson@bstl.ch

À votre service depuis plus de 20 ans

Fiducia

Services fiduciaires
Fiscalité - déclaration d'impôts privées et entreprises
Comptabilité
Administration de PPE



Fiducia Partner Sàrl - Rte de Tercier 2 - 1807 Blonay
info@fiducia.swiss - fiducia.swiss

GAYANÉ VADI

NUTRITIONNISTE MCO

rééquilibrage alimentaire pour tous les âges

- enjeux de poids
- troubles du métabolisme
- prévention des maladies
- problèmes digestifs
- intolérances alimentaires
- bien-être et sommeil

agréée ASCA & RME
cabinet à Blonay

021 961 18 48
www.nutrizen.ch

Boucherie Charcuterie
Blanc

Boucherie Charcuterie traiteur Blanc SA

Grand rue 64
1618 Châtel-st-Denis
021 948 73 77

Route du village 5
1807 Blonay
021 943 28 54

www.boucherieblanc.ch
suivez-nous sur Instagram et Facebook

esprit = harmonie
corps + esprit
Coesa
· STUDIO ·
Pilates
Hatha Yoga
Franklin Method®

COURS & ATELIERS
privé · semi-privé · collectifs
078 645 21 81
coesastudio.ch

LL
LAFIN LUX TRANSFER
LUXURY PRIVATE CHAUFFEUR SERVICE
ACROSS SWITZERLAND
AIRPORT TRANSFERS
BUSINESS TRAVEL
SKI RESORTS
GENEVA · MONTREUX · GSTAAD · VERBIER · ZERMATT
+41 79 868 48 88
LafinLux.ch
PROFESSIONAL & RELIABLE
DISCREET & PRIVATE
PUNCTUAL & FLEXIBLE
COMFORT · SAFETY · EXCELLENCE

ART'OPTIQUE
ST-LÉGIER
TOUJOURS LÀ POUR VOUS !



P. GRANDJEAN / M. JACOT
Plan Bourdin 2 1806 St-Légier
www.artoptiquestlegier.ch Tél. 021/943 40 20
contact@artoptiquestlegier.ch

AXA

Conseil et analyses pour toute question concernant la prévoyance santé

AXA Agence Blonay-St-Légier-La Chiésaz
Corinne Morerod
Route du Village 13, 1807 Blonay
021 943 34 43, 079 213 31 47
corinne.morerod@axa.ch

golay
DEPUIS 1930
BOULANGERS
6, RUE DU THÉATRE ∽ 1800 VEVEY
TÉL. +41 (0) 21 943 30 18
21, ROUTE DES DEUX-VILLAGES ∽ 1806 ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ
TÉL. +41 (0) 21 943 30 17
INFO@BOULANGERIEGOLAY.CH
WWW.BOULANGERIEGOLAY.CH

大有
Cabinet Da You
Geneviève Crevoisier
Thérapeute en médecine traditionnelle chinoise
Route du Village 10
1807 Blonay
079 445 46 53
dayou@mtc-blonay.ch
www.mtc-blonay.ch